

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 20 (1884)
Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

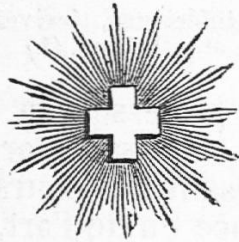
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE

1^{er} OCTOBRE 1884.

XX^e Année.

N^o 19.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Avis. — Biographie des éducateurs suisses : Albert Stapfer (suite et fin). — Le Lehrertag ou Congrès scolaire de Bâle (5, 6 et 7 octobre). — Conférence générale du corps enseignant neuchâtelois (22 et 23 septembre). — Correspondance jurassienne. — Asile des aveugles à Lausanne, 1882. — Nécrologie : Jean Rauchenstein ; Cyprien Ayer. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique. — Nominations (canton de Vaud).

AVIS. — *Le rapport sur le IX^e congrès scolaire est à l'impression.*

BIOGRAPHIE DES EDUCATEURS SUISSES

Albert Stapfer

ministre des Arts, des Sciences et des Cultes de la République helvétique

(Suite et fin) ¹

Le projet d'un établissement à Lausanne souriait beaucoup à Stapfer.

Bien qu'il y ait chez nous, écrivait-il à Rengger, trop peu d'indépendance politique et littéraire pour nous garantir des influences extérieures, je crois cependant que nos établissements d'instruction publique seraient en position de remplir un rôle à la fois beau, utile et salubre ; et la perspective d'un appel à votre académie vaudoise a quelque chose, comme je vous l'ai dit déjà, de très attrayant pour moi... (2).

Mais sur ces entrefaites, Rengger parlant de rentrer dans son canton d'origine, les regards de Stapfer se tournèrent de nouveau vers Aarau.

1. Voir *Educateur*, p. 228, 257 et 273.

2. *Leben und Briefwechsel*, von Rengger, II Band, p. 29.

C'est là, sur les rives de l'Aar inférieure, écrivait-il à son ami, que se trouve en réalité notre atmosphère morale et politique. (1)

C'est d'une place de professeur à l'école cantonale dirigée par le savant Evers, qu'il s'agissait alors pour Stapfer, qui n'eût pas cru déroger, en y faisant des cours sur l'esthétique ou sur l'encyclopédie de la science ou de l'art, par quoi il n'entendait pas une bigarrure de notions qui eût répugné à son besoin d'unité.

Un instituteur qui creuse les choses à fond, disait Stapfer, habitue son élève à la précision et à la solidité (2).

Stapfer parlait ainsi, au retour d'un voyage qu'il avait fait en Suisse pendant l'année 1812, et où il eut la joie de revoir tous ses amis du régime unitaire, Ustéri, Escher, Kühn, Ebel, et qui semblait devoir le confirmer dans son désir de se fixer sur sa terre natale. Mais l'ébranlement de sa santé, ainsi que des raisons financières et de famille, firent évanouir tous les projets d'établissement à Aarau ou à Lausanne. Confortablement installé dans une belle maison de campagne au Bel-Air, à Monfort-l'Amaury, près de Paris, entouré de trois enfants, à l'éducation desquels il consacrait une grande partie de son temps, en possession d'une bibliothèque de 5 ou 6000 volumes dont le déménagement lui eût coûté beaucoup d'argent et d'ennuis, introduit par ses anciennes relations diplomatiques dans le meilleur monde et voyant une société choisie à laquelle, sa femme, une sœur du professeur bernois, Samuel Schnell, tenait encore plus que lui, Stapfer ne pense plus qu'à tirer parti de sa situation pour faire le bien autour de lui, et contribuer au progrès de l'humanité par son ennoblissement moral et religieux. Libéral et chrétien, c'est dans l'Evangile qu'il puise ses principes, sans cesser d'être philosophe, témoins ses profonds travaux sur Socrate et Kant. Mais pour ne pas vivre au milieu de ses compatriotes, Stapfer ne les oublie point, témoin sa belle description de l'Oberland bernois (1812) et son histoire quelque peu partielle de la ville de Berne (1835).

Ah! écrivait-il en 1809 à Henri Zschokke, le célèbre romancier et rédacteur du *Schweizerbote*, il y a longtemps que je serais rentré dans ma patrie, si des circonstances de famille ne m'eussent pas fixé dans un pays qui n'est pas celui de mon cœur (3).

1. *Briefwechsel*, von Rengger, II, p. 148.

2. *Ibid*, p. 154.

3. Notice sur Stapfer, dans *Geschichte der schweizerischen Volksschule*, de M. Hunziker, par Emile Zschokke, 1881, p. 69. Cette notice n'a que deux pages et demie. Une notice plus détaillée de M. Zehender de Zurich a vu le jour dans la *Praxis der schweizerischen Volks und Mittelschule* de M. Bühlmann, 1882, Orell et Füssli.

Ce que Stapfer a fait en France et pour la France, pour le mouvement des idées, pour la propagation de la morale chrétienne, pour la connaissance des littératures étrangères, n'appartient pas à notre sujet. Nous nous contenterons de signaler l'influence exercée par lui dans tous ces domaines et indiquée déjà soit par Alexandre Vinet, dans la notice dont il a fait précéder les *Mélanges* de son ami (1844), soit par M. Augustin Bost dans la biographie succincte qu'il a donnée de l'homme d'Etat suisse dans la galerie nationale publiée par M. Eugène Secrétan (1876). Mais l'influence de Stapfer et son rôle dans la société française où il a passé les quarante dernières années de sa vie n'ont jamais été mieux saisis que par un écrivain allemand de grand talent, Charles Mager, auteur d'une *Histoire de la littérature nationale de la France contemporaine*, et qui aurait mérité les honneurs de la traduction. Voici le jugement de M. Mager :

Stapfer de Berne, théologien dans l'origine, puis ministre de Suisse près la République française, ensuite naturalisé français, est l'un de ces hommes dont on ne peut ni passer le nom sous silence dans l'histoire de la littérature, ni en parler comme il conviendrait. Stapfer n'a pas fait un livre dans le sens assigné à ce terme en France ; mais son action littéraire, religieuse et politique a été immense. La maison de Stapfer, à Paris, a été pendant trente ans un centre de la plus grande importance. Poésie allemande, philosophie, théologie, politique même, tout cela se discutait dans le salon de Stapfer ; presque tous les hommes marquants, Guizot entre autres, y ont été initiés à la science, à la littérature allemandes. C'est aussi grâce à Stapfer que Guizot, qui était le précepteur de ses enfants en 1807 et 1808, fut introduit dans le salon de Suard, où il fit la connaissance de Pauline de Meulan, c'est-à-dire de la personne si distinguée qui devint sa femme (1).

Si Guizot voua dès cette époque une si grande attention aux questions d'instruction publique, on peut l'attribuer pour une bonne part à ses entretiens journaliers avec Stapfer dont, en sa qualité de précepteur de ses enfants, il fut assez longtemps le commensal et l'hôte en même temps que l'ami.

Ce ne serait même pas aller trop loin, je crois, de dire que c'est dans les entretiens de Guizot avec l'homme d'Etat et philosophe qui avait tant fait et voulu faire pour l'éducation populaire en Suisse, qu'il faut chercher la première idée de cette loi sur l'instruction publique en France, qui fait le principal et impérissable honneur du ministre préféré de Louis-Philippe.

Ce qui étonne après tout cela, c'est de voir Guizot, qui devait tant à Stapfer, même son introduction dans les salons de Paris et qui avait vécu pendant plusieurs années sous son toit, n'en pas faire la moindre mention dans le premier des huit volumes dont se composent ses mémoires. Le nom de son ami et de son protecteur n'y est pas même prononcé à côté de celui des hom-

1. Mager, *Geschichte der französischen Nationalliteratur der neuern und neuesten Zeit* (1789-1837), H. 7. Berlin, Heymann, 1839.

mes de lettres assez nombreux dont il avait fait la connaissance, grâce à Stapfer, comme Chateaubriand, Suard, l'abbé Morellet, qu'il énumère complaisamment. Mieux inspirée, une des filles de Guizot, M^{me} de Witt, dans l'intéressant ouvrage qu'elle a intitulé : *M. Guizot dans sa famille et avec ses amis*, a suppléé en quelque sorte au silence paternel et reconnaît tous les bons offices rendus à Guizot par Stapfer. Il vaut la peine de citer les paroles de la généreuse fille du célèbre homme d'Etat :

Stapfer, ministre de Suisse à Paris, aussi savant qu'excellent, s'était pris d'affection pour le jeune homme élevé à Genève, sérieusement voué à l'accomplissement de son avenir, isolé dans Paris, poursuivant sans plaisir des études alors difficiles et mal dirigées. *Avec une bonté que mon père n'oublia jamais* (c'est nous qui soulignons.) M. Stapfer ne se contenta pas de l'aider de ses expériences et de ses conseils ; il l'attira chez lui, dans sa famille et l'admit à passer de longs mois dans sa maison de campagne de Bel-Air, près de Paris. L'action de Stapfer s'étendit plus loin ; c'est grâce à lui que Guizot obtint de sa mère l'autorisation de se vouer à ses travaux littéraires et qu'il recommença des études dont il sentait lui-même l'insuffisance (1).

Dans un autre passage, M^{me} de Witt nous montre son père subissant l'influence des profondes convictions chrétiennes de Stapfer, *propres à fortifier la foi dans son âme, tout en l'éclairant*.

Nous savons gré à M^{me} de Witt de ses effusions de reconnaissance ; mais nous eussions mieux aimé à les recueillir de la bouche de M. Guizot lui-même, dans ses mémoires ou dans une notice spéciale telle que celle qu'a consacrée à Stapfer la *Biographie universelle*. Ce recueil auquel l'écrivain suisse et l'écrivain français, alors à ses débuts, avaient collaboré en commun, a publié sans doute une notice sur notre compatriote ; mais au lieu d'une biographie étendue et sympathique comme celle qui fût sortie de la plume éloquente et libérale, après tout, de M. Guizot, c'est une notice un peu filandreuse et terne de l'ultra-royaliste Michaud jeune, que renferme la *Biographie universelle*. Mais l'indifférence des uns et le peu d'élan des autres doivent être pour nous, compatriotes de Stapfer, un motif de plus pour perpétuer la mémoire de cet homme supérieur, ainsi que de glorifier les services qu'il a rendus à la science, à la patrie, à l'humanité, à la morale évangélique, dont il a été l'un des plus purs représentants.

Si jamais la Suisse, obéissant à une inspiration grandiose, mais un peu en dehors de nos habitudes prosaïques, s'avisait d'ériger à nos gloires un temple comme le roi de Bavière en a élevé un aux gloires allemandes, Albert Stapfer devrait y trouver sa place, au double titre de tête encyclopédique et de bien-

1. *M. Guizot dans sa famille et avec ses amis* (1781-1874) par M^{me} de Witt, née Guizot, Hachette, 6^{me} édition, 1875, p. 21 et suivantes.

fauteur de la nation dont il a constamment eu en vue le progrès matériel, intellectuel et moral.

Au bas de sa statue on lirait ces paroles de Stapfer qui peuvent être regardées comme la devise de ce grand esprit :

*La république ne peut exister qu'au sein d'un peuple cultivé et moralement ennobli*¹.

Alexandre DAGUET.

LE LEHRERTAG OU CONGRÈS SCOLAIRE DE BÂLE

(5, 6, 7 octobre 1884).

Le comité d'organisation de l'assemblée générale des instituteurs suisses² qui siégera à Bâle aux jours ci-dessus indiqués, fait connaître aux participants qu'il sera délivré des billets de chemin de fer à prix réduit de moitié, valables du 3 au 9 octobre. La participation au banquet est obligatoire pour tous les instituteurs (les institutrices sont exceptées). La carte de légitimation sera expédiée à tous ceux qui en feront la demande au président du comité des finances, M. Jenny-Otto.

La réception des hôtes et la distribution des cartes de fête, etc., aura lieu le dimanche 5 octobre à deux heures, à la *Maison d'école, rue du Théâtre*.

Le comité rappelle les questions à traiter que voici :

I. Pour l'assemblée générale : l'*Education nationale*. Rapporteur, M. le pasteur Christinger, inspecteur d'école, près de Frauenfeld.

II. Pour la section des instituteurs primaires : l'*Enseignement des sciences naturelles à l'école populaire*. Rapporteur, M. Stucki, maître à l'école réale de Bâle-Ville.

III. Pour l'assemblée spéciale des maîtres de gymnastique : *La fondation d'une école normale spéciale*. Rapporteur, M. Flück, maître de gymnastique à Berthoud.

IV. Séance spéciale des maîtres de dessin : *De la formation de maîtres spéciaux de dessin*. Rapporteur, M. le professeur Schloop à Zurich.

V. Séance spéciale relative à l'éducation du sexe féminin : *Les services rendus par Isaac Iselin, de Bâle, pour la propagation des idées de Basedow en Suisse*. Rapporteur, M. Keller, directeur de l'école normale des filles, à Aarau.

1. Die Republik kann nur bestehen bei einem gebildeten und sittlich veredelten Volke.

2. Ce comité se compose de MM. le Dr J.-J. Burckardt, président ; Schäublin, directeur des orphelins, vice-président ; Dr Jules Werder, recteur, secrétaire ; Ed. Benz, maître secondaire ; Bollinger, maître à l'école des filles ; J.-J. Huber, maître secondaire ; Frey, directeur ; W. Jenny-Otto, inspecteur d'écoles ; Rob. Stünzi, membre du Conseil d'éducation.

VI. Section spéciale des maîtres des écoles secondaires : *Peut-on faire marcher de front l'enseignement de l'histoire nationale et celui de l'histoire générale à l'école secondaire ?* Rapporteur, M. Schelling, directeur d'école à Saint-Gall.

Comme on le voit, le programme du congrès de Bâle est riche et ne manque ni d'attrait ni d'importance pour l'instruction publique, l'éducation et le progrès en général. Malheureusement, à l'époque de son ouverture, les classes auront recommencé dans une grande partie de la Suisse romande. Nous espérons toutefois que cette dernière sera plus représentée que ne l'était la Suisse allemande au congrès des instituteurs de la Suisse romande à Genève, au mois d'août dernier.

Le Comité central de la Société des instituteurs de la Suisse romande aura sa séance d'automne à Bâle dimanche prochain, 5 octobre, à trois heures.

CONFÉRENCE GÉNÉRALE DU CORPS ENSEIGNANT NEUCHATELOIS

(22 et 23 septembre 1884).

Par circulaire de la Direction de l'instruction publique, le corps enseignant neuchâtelois est prévenu qu'à la date indiquée ci-dessus, les deux questions qui suivent seront discutées en assemblée générale :

I. *La haute paye¹ ne serait-elle pas le plus sûr moyen d'empêcher que la vocation d'instituteur ne soit considérée que comme un stage en attendant qu'on arrive à des fonctions mieux rétribuées ?*

II. *De l'étendue des travaux domestiques à donner aux élèves.*

Le corps enseignant s'est déjà prononcé sur plusieurs de ces points dans ses conférences locales. Mais il y a beaucoup à dire encore sur les questions posées, qui feront l'objet de la conférence générale de Neuchâtel. Les conclusions du corps enseignant sont indiquées dans la circulaire. Ainsi, les instituteurs désirent l'introduction du supplément, mais font des vœux pour la création de pensions de retraite.

En ce qui concerne les travaux domestiques, le corps enseignant les croit nécessaires, mais ils doivent être corrigés d'abord avec soin. Quant à leur étendue et à la difficulté, ils doivent être proportionnés aux degrés de l'école.

L'auteur de ces lignes voudrait qu'on limitât davantage les travaux domestiques.

P. S. — Ces lignes ont été écrites antérieurement à la réunion de la conférence générale qui a eu lieu à la date indiquée. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

1. On appelle *haute paye*, dans le canton de Neuchâtel, un supplément de traitement basé sur l'ancienneté de services.

CORRESPONDANCE JURASSIENNE

Ile de Saint-Pierre, 18 septembre 1884.

Nous voici réunis plusieurs pour célébrer le 90^{me} anniversaire d'un ami neuvevillois, pédagogue émérite, Georges VÉRENET, auteur d'écrits divers, d'une grammaire française pour les Hollandais, entre autres, et d'un livre curieux qui a pour titre : *Pierre-le-Grand en Hollande et à Zaandam* (et non Sardam comme disent les Français), livre paru à Utrecht en 1865.

Nous ne doutons pas que si nous eussions fait du bruit autour de cette fête, on ne fût accouru pour honorer le vénérable nonagénaire qui depuis un quart de siècle et plus fait sa résidence ici, sauf pendant trois mois d'hiver, qu'il a l'habitude de passer à Bois-de-Cerf, à Lausanne.

Nous avons trouvé le père Vérenet, comme on l'appelle, bien qu'il ne laisse pas d'héritier de son nom, d'aussi gaie humeur que le jour de la bataille de Waterloo, lorsqu'il chevauchait en volontaire avec la cavalerie hollandaise le long de la frontière, où ce corps d'armée était en observation.

L'un d'entre nous, le plus âgé, pédagogue aussi, lui a offert d'une voix émue les félicitations de l'assistance et des amis absents. On a chanté de vieux airs, nobles ou plaisants, et le *jubilatoire* a bien voulu y mêler ses couplets. Avec quel plaisir on eût consacré le souvenir de cette commémoration dans l'album de Rousseau ou livre des visiteurs déposé dans la chambre de l'auteur de l'*Emile*. Mais un beau jour, l'album a été emporté par une main sacrilège et vénale, au grand regret de tous ceux qui aiment et admirent, malgré ses erreurs, l'homme de génie pour lequel l'île de Saint-Pierre ou *de la Motte* a été l'oasis bénie où il a coulé les deux plus beaux mois de sa vie et où il aurait voulu mourir, à la vue de ce lac dont il a dit, dans un style pittoresque : « Les bords du lac de Biemme sont » plus sauvages et plus romantiques que ceux du lac de Genève, parce « que les rochers y bordent l'eau de plus près, mais elles ne sont pas « moins riantes. »

SPIESSHIRSCH.

L'ASILE DES AVEUGLES A LAUSANNE, 1883

On voit avec plaisir, par le rapport relatif à cette institution de bienfaisance si digne de sollicitude, qu'elle a fait quelques héritages qui, toutefois, ne lui parviendront qu'après la mort des personnes ayant la jouissance de ces biens. L'asile comprend : 1° l'Institut proprement dit; 2° un hôpital ophthalmique; 3° un atelier de vannerie.

Le nombre des malades soignés dans l'asile a été de 520, appartenant à 14 cantons différents, à la France, à l'Allemagne et à l'Italie. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1882, on n'a pas traité moins de 96 Français dans l'hôpital ophthalmique. Le rapport de l'année 1883 vient de paraître. Nous en dirons un mot.

NÉCROLOGIE

Jean Rauchenstein. — Cyprien Ayer.

Parmi les hommes d'école enlevés à leur carrière cette année par l'impitoyable mort, figure un très jeune professeur argovien, M. Jean Rauchenstein, qui donnait les plus belles espérances et qui même avait commencé à les réaliser, et par le succès de ses leçons à l'école cantonale d'Aarau et par ses recherches dans le domaine de l'histoire. Nous avions précédemment reçu de sa main une dissertation d'un grand intérêt pour l'histoire de notre pays à l'époque celtique et romaine. Cet écrit, de 102 pages, rédigé en allemand, cela va sans dire, était intitulé *Campagne de César contre les Helvètes. Examen critique des Commentaires de César et de leur véracité en ce qui concerne la guerre des Gaules (1882)*.

Cet écrit, comme le dit l'auteur dans sa préface, lui avait été suggéré par une brochure de M. Marc Eicheim : *Les luttes des Helvètes et des Suèves contre Jules-César*. Mais pendant que chez M. Eicheim la tendance à trouver César en flagrant délit d'exagération ou de contre-vérité touche à l'extrême, M. Jean Rauchenstein s'est efforcé de dégager le vrai des assertions de César qui lui paraissaient dictées par le besoin de se faire valoir chez les Romains, dont il aspirait *in petto* à devenir le maître; le jeune savant argovien a fait abstraction des hypothèses risquées de son prédécesseur. Ce n'est pas le lieu d'examiner ici la critique de notre regretté compatriote et collègue, trop tôt ravi aux études et à l'enseignement public.

Nous nous bornons à rappeler qu'il appartenait à une famille qui a déjà eu l'honneur de produire un savant philologue et un noble citoyen en Rodolphe Rauchenstein, l'auteur de l'écrit qui a pour titre : *L'acte héroïque de Winkelried à Sempach n'est pas une fable*. Les Rauchenstein sont originaires de Brougg, cette petite ville que les hommes illustres qu'elle a vus naître a fait appeler la *ville des prophètes*.

L'Académie de Neuchâtel, la Suisse romande et la science ont à déplorer la perte de M. Cyprien Ayer, que la maladie éloignait depuis plusieurs années de sa chaire et des enseignements qu'il donnait dans plusieurs établissements d'instruction publique.

Nous publierons dans un prochain numéro une notice sur cet homme distingué.

BIBLIOGRAPHIE

INSTRUCTIONS RÉSUMÉES POUR L'HYGIÈNE DES ÉCOLES DE LA VILLE DE LAUSANNE ¹

Ces instructions, rédigées avec un soin consciencieux par M. le Dr Joël, médecin des écoles du chef-lieu du canton de Vaud, sont recommandées à la sollicitude du corps enseignant par la Commission. Le directeur des

1. Chez Jaunin frères, brochure de 29 pages.

écoles, M. L. Roux, conseiller municipal, ancien directeur de l'Ecole industrielle, y a joint des modèles de formulaires relatifs : 1° à l'observation de la température ; 2° aux maladies observées pendant le courant du mois.

Les prescriptions hygiéniques contenues dans ce guide ou *vade-mecum* des personnes chargées de diriger les classes s'étendent à toutes les parties de l'hygiène scolaire et sont dictées par la sagesse unie au savoir et à l'expérience. L'auteur, M. Joël, ne s'est pas borné à ses propres remarques ; il cite celles d'hygiénistes connus, comme MM. Mathias Duval, les docteurs Guillaume, Dally, Hocker, Littorskewert, Jacquemet, Gellé.

L'étude des détails nous mènerait trop loin. Nous nous bornerons à appeler l'attention sur ce que l'honorable auteur dit du repos qu'on doit mettre entre les leçons du matin et celles de l'après-midi : « L'enfant, dit M. Joël, doit avoir, comme l'instituteur, le temps de dîner et de digérer son repas, car le travail de tête empêche une bonne digestion. »

La question des latrines et des urinoirs scolaires est traitée avec le soin qu'elle mérite et qu'on ne lui accorde pas comme il faudrait dans maintes écoles, même dans les villes.

Un excellente chose qu'on voudrait voir établie partout, c'est l'institution des consultations médicales qui se font à Lausanne par le médecin des écoles, à l'hospice de l'enfance. Les enfants envoyés par les instituteurs y sont examinés les lundi, mercredi et samedi, à onze heures du matin.

On ne peut que recommander la lecture et l'emploi de ces instructions dans toutes nos écoles.

A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE

ANGLETERRE. — Le nombre des instituteurs dans la Grande-Bretagne serait de 123,000, selon l'assertion d'un membre du parlement, M. Wooddalla.

BELGIQUE. — Le triomphe du parti catholique dans les dernières élections a porté au pouvoir un nouveau ministère à la tête duquel est M. Malou, né à Ipres, en 1810 et ancien gouverneur d'Anvers, orateur brillant mais acerbe et l'un des chefs du parti ultramontain, selon le *Dictionnaire des contemporains*, de Vapereau. Une des premières choses qu'a faites le nouveau régime, a été de changer la loi de 1879 sur l'instruction publique, et de désorganiser tout le système introduit par le régime libéral à la tête duquel était M. Frère-Orban. Selon ce dernier, qui s'est élevé avec force contre la loi, dans la séance des Représentants, le 11 août, l'organisation nouvelle livre l'enseignement au clergé et fera rétrograder la Belgique.

La loi consacre, il est vrai, la liberté des communes, mais les communes sont sujettes à préférer les instituteurs qui coûtent le moins, et les instituteurs laïques coûtent plus que les congréganistes. Malheur aux instituteurs qui sont restés à leur poste après la condamnation, par les évêques, de la loi de 1879.

Le nouveau ministre de l'instruction publique qui a remplacé M. Van Humbeck, répond aux orateurs libéraux que, sous l'empire de la loi de 1879, les écoles officielles étaient vides, et que la loi nouvelle aura pour effet de les repeupler. Il y aura économie. Les neuf millions de subsides de l'Etat seront réduits à six. La gratuité est due aux indigents, mais elle ne doit pas être généralisée, parce qu'elle retombe sur les contribuables. Les écoles gardiennes et des adultes deviendront facultatives; la production des élèves des écoles normales (normalistes) a été forcée. Elle sera réduite, l'inspection à deux degrés est conservée. Un député, M. Callier, répondant au ministre, dit que parmi ceux qui seront demain à la tête des écoles, 18 pour 100 seulement sont diplômés, et que parmi eux on trouve des boulangers, des cordonniers, des tripiers, des domestiques, des journaliers, d'anciens soldats, des vachers et même des gardeurs de l'espèce porcine.

Un député du parti vainqueur, M. Meyer, allègue que le parti libéral n'a pas su fonder l'école, tandis que le parti auquel il appartient a créé une université célèbre et 2000 écoles, depuis 1879; donc la loi a été une loi de malheur. M. Sinet, député de Bruxelles, soutient que la grande majorité du pays veut l'enseignement confessionnel. M. Wagener, député libéral, dit que la nouvelle organisation est hostile à la liberté et fera détester la Constitution.

Reprenant la parole, M. Jacob, le nouveau ministre, dit que c'est dans la liberté que la Belgique trouvera l'union. Les enfants peuvent aller dans des écoles différentes sans se haïr. La nouvelle loi permet d'établir des écoles sans religion ou avec religion; la commune est le meilleur juge de ses administrés. Il y a des libéraux qui vont à la messe, il y a des dissidents, il y a des catholiques; il y aura trois types d'écoles, de quoi donc contenter tout le monde, c'est-à-dire probablement personne, à en juger par la discussion qui continue et dont nous dirons la suite.

(Extrait du journal le *Progrès de Bruxelles*.)

ESPAGNE. — Dans la discussion du Sénat du 18 juillet, l'honorable sénateur, M. Moyano a fait observer que les attaques dont le corps enseignant primaire est l'objet de la part de certains membres sont injustes, puisque sur 20,000 personnes dont il se compose, 109 seulement ont subi des condamnations diverses.

— Le *Magisterio español* nous apprend que l'école de Huelaga (province de Grenade) a été convertie en prison. « Ce cas, dit cette feuille, n'est pas nouveau. Il est tels alcades (premiers magistrats municipaux), qui croient que l'école est un omnibus propre à tous les usages, excepté à celui pour lequel elle a été établie. »

— Dans plusieurs parties de cette péninsule, on continue à ne pas payer régulièrement les instituteurs. Il est même des endroits où les traitements sont arriérés de plusieurs années. La commune de Lorca doit trente-trois mille douros à son corps enseignant. Le douro vaut fr. 5,21.

PARTIE PRATIQUE

FRANÇAIS

DEGRÉ MOYEN

DICTÉE.— Nous voici dans la saison des frimas. Le soleil ne brille pour nous qu'après de longues nuits et ne nous jette plus que des rayons obliques et presque sans chaleur. Dans nos forêts dépouillées, on n'entend plus que le bruissement des feuilles sèches et le froissement des branches qu'agitent les efforts lugubres des vents. Le bocage a perdu ses joyeux chanteurs : le rossignol, la bergeronnette, la fauvette et le pinson sont allés passer l'hiver dans des climats plus doux. Les riantes prairies où paissaient les troupeaux bondissants sont recouvertes d'une épaisse couche de neige. La nature entière est plongée dans un sommeil glacé, semblable à celui de la mort.

EXERCICE.— Après la correction, mettre tout le thème au futur en commençant ainsi : Quand nous *serons* dans la saison des frimas, le soleil ne *brillera* pour nous, etc.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

La tour de la Giralda.

DICTÉES. — I. La fameuse Giralda de Séville est certainement l'un des plus remarquables monuments que l'architecture arabe *ait légués* à l'Espagne. C'est une immense tour de *brique de quatre-vingt-quinze* mètres de hauteur, qui fut élevée, dit-on, en l'an *mille*, sous la direction du célèbre alchimiste Geber, auquel a été faussement *attribuée* l'invention de l'algèbre. Pendant cinq cents ans, elle dépendit d'une mosquée; mais, après l'expulsion des Maures, l'église musulmane fut démolie et on bâtit à sa place la cathédrale actuelle. La couronne byzantine de la tour fut abattue et remplacée par un beffroi surmonté d'une coupole sur laquelle tourne, comme une girouette¹, une statue colossale en bronze doré. Cependant, *quelques* modifications qu'elle *ait subies*, la vieille tour mauresque a gardé une physionomie *tout* orientale. Elle a été construite avec une telle régularité que, malgré les *quelque* neuf cents ans qu'elle a déjà *duré*, les arêtes en sont aussi vives qu'au premier jour.

II. A l'intérieur de la Giralda, une rampe s'élève en spirale et conduit jusqu'à une plate-forme de laquelle la vue s'étend sur un admirable panorama. Le regard pénètre dans *ces* rues étroites inondées de lumière, dans *ces* patios² semblables à des oasis de verdure; la ville, avec ses maisons

1. En espagnol, *giralda* signifie girouette.

2. Toutes les habitations de Séville ont une cour intérieure à laquelle on donne le nom de patio; cette cour est séparée de la rue par une grille où s'est exercée l'imagination d'artisans habiles. Le patio est dallé en marbre blanc et garni de fleurs; une toile l'abrite des rayons du soleil et la fraîcheur y est constamment entretenue par une fontaine d'eau vive jaillissant au milieu d'un groupe d'orangers ou de citronniers.

blanches comme du lait, se découvre *tout* entière au milieu d'une campagne où croissent pêle-mêle des cactus, des aloès, des palmiers, des citronniers gigantesques. A l'ouest, les eaux du Guadalquivir décrivent une ample courbe et glissent entre deux rives chargées d'orangers aux fruits d'or ; au midi se dessinent des montagnes présentant mille teintes azurées, et du côté opposé l'œil aperçoit au loin les cimes sauvages de la Sierra Morena. Au-dessus de ce pays enchanteur s'étend une voûte d'un bleu que ne *sauraient* rendre *ni* la plume *ni* le pinceau, d'un bleu plus vif que la turquoise, plus pur que le plus beau saphir : ce bleu incomparable, c'est l'azur du ciel d'Andalousie.

EXERCICE. — Faire construire par l'élève quelques phrases où seront appliquées les règles que rappellent les mots en italique.

LUCIEN BAATARD.

GÉOGRAPHIE

Un excellent exercice géographique consiste à suivre sur la carte un *itinéraire* fixé d'avance. Le maître propose le but lui-même ou le fait proposer par ses élèves. Quelques-uns de ces exercices suffisent pour familiariser ceux-ci avec la disposition des pays sur la surface de la terre, mieux qu'on peut le faire en étudiant la géographie chapitre par chapitre, ce qui ne veut pas dire que ce dernier procédé doive être négligé.

L'exercice en question se fait d'abord oralement. S'il s'agit de suivre le cours d'un fleuve, le Rhin, par exemple, on prend ce fleuve à sa source, puis on continue jusqu'à l'embouchure en indiquant les cantons, pays, villes, qui se trouvent sur son parcours. Ces exercices, d'ailleurs, varient à l'infini, et permettent d'entrer dans quelques détails. C'est à l'instituteur à se mettre à la portée de ses élèves.

Ces leçons de géographie s'adressant à l'intelligence, éveillée par une certaine curiosité, aussi bien qu'aux yeux, il en résulte que les élèves gravent facilement dans leur mémoire les principaux jalons de ces *itinéraires*.

Après l'exercice oral, viendra un résumé écrit, et si possible, la *ligne* de route qu'on fera dessiner soit au tableau noir, soit dans un cahier disposé à cet effet, et cela, après que les élèves se seront rendu compte de l'orientation.

Voici un exemple de ces résumés écrits :

Itinéraire de Lausanne au Tonkin.

Lausanne. — Genève. — Marseille (en passant par Lyon). — Traversée de la mer Méditerranée. — Egypte. — De Port-Saïd à la mer Rouge par le canal de Suez, ou d'Alexandrie à Suez par chemin de fer (en passant par le Caire). — Traversée de la mer Rouge. — Détroit de Bab-el-Mandeb. — Golfe d'Aden. — Océan Indien. — Mer d'Oman (détroit de Palk, golfe du Bengale). — Détroit de Malacca. — Mer de la Chine. — Golfe du Tonkin. — Arrivée¹.

L. MOGEON.

1. On se servira de la carte de l'*Europe* et de celle de l'*Asie*.

MATHÉMATIQUES

I

Problèmes proposés ce printemps à Porrentruy aux examens pour l'obtention du diplôme secondaire.

(Envoi de M. Meyer, directeur du collège cantonal.)

1. — L'axe d'un cylindre oblique forme avec le diamètre de la base un angle de $72^{\circ}15'$, et il est le double du diamètre. Le manteau du cylindre mesure 18^{mq} . Calculer la surface totale et le volume du cylindre.

(Rép. : $S = 22^{\text{mq}},7249$; $V = 7^{\text{mc}},80397$).

2. — La distance sphérique entre deux lieux terrestres = $941,67$ milles géog. all. ($15^{\text{mil.}} = 1^{\circ}$). La latitude boréale du premier est $49^{\circ}45'30''$ et celle du second $39^{\circ}57'7''$, 5. Quelle est la différence d'heures de ces lieux ?

(Rép. : 6 h. $15'18''$).

3. — L'équation d'une ellipse par rapport au centre est $9y^2 + 4x^2 = 36$. L'angle formé par la tangente et le rayon vecteur mesure 60° . Quelles sont les coordonnées du point de contact et quelle est la longueur de la tangente ?

(Rép. : $X = \pm 2,569047$; $Y = \pm 1,039462$. Long. = $1,2299$).

4. — Calculer avec la méthode Horner ou une autre méthode d'approximation la racine de l'équation $f(x) = x^3 - 2x - 5 = 0$ qui se trouve entre 2 et 3.

(Rép. : $x = 2,0945$).

5. — Déterminer le segment sphérique de volume donné pour lequel la calotte soit un minimum.

(Rép. : $h = \sqrt[3]{\frac{3V}{2\pi}}$).

6. — Déterminer le volume de l'hyperboloïde.

(Rép. : $F(x) = \pi \frac{b^2}{a^2} \left(-\frac{x^3}{3} - a^2x + \frac{2a^3}{3} \right)$.

II

GÉOMÉTRIE

Problèmes sur le carré.

5^{me} degré des écoles primaires.

1. — Tracez un carré de 5 centimètres de côté ; indiquez-en la surface et le pourtour. (Le maître ne considérera le problème résolu que si les dimensions sont suffisamment exactes).

2. — Tracez un carré dont le périmètre mesure 28 centimètres. Quelle en est la surface ?

(Rép. : $0^{\text{mq}},0049$).

3. — Tracez un carré de 40 centimètres de pourtour; combien de petits carrés de 1 centimètre de côté pourrez-vous faire dans le carré primitif? Quelle serait la longueur d'une ligne égale à la somme de toutes les lignes tracées? (Rép.: 1°, 100 petits carrés; 2°, 2^m,2).

4. — Combien pourrait-on découper de petits carrés de 1 centimètre de côté dans un carré de papier de 1 mètre de côté? (Rép.: 10,000 petits carrés).

5. — On a un carré de 10^m,5 de côté, planté d'artichauts; combien y a-t-il de ces plantes, sachant que chaque pied occupe 75 décimètres carrés? (Rép.: 147).

6. — Combien payera-t-on, à raison de 3 centimes par décimètre carré, pour le vernissage des deux faces d'un tableau noir carré mesurant 5^m,2 de périmètre? (Rép.: fr. 10,14).

7. — Pour recouvrir une table carrée de 1^m,2 de côté, une dame achète une toile cirée valant 7 francs le mètre carré; elle borde cette toile cirée avec un galon coûtant fr. 0,25 le mètre. Quelle est sa dépense totale? (Rép.: fr. 11,28).

6^{me} degré.

1. — Tracez 2 lignes parallèles de 6 centimètres de longueur, à 60 millimètres de distance et de manière qu'on puisse joindre les extrémités de ces lignes par 2 perpendiculaires. Quelle figure avez-vous formée? définissez-la, indiquez-en le pourtour et la surface. (Rép.: 0^m,24; 0^{mq},0036).

2. — Tracez un carré de 32 centimètres de contour; joignez le milieu des côtés opposés par deux droites. Dans quelle position se trouvent ces droites par rapport l'une à l'autre; quelles figures avez-vous formées dans l'intérieur du carré; donnez la surface de chacune d'elles et la longueur totale des lignes de la figure.

(Rép.: Ces lignes sont perpendiculaires entre elles; — chaque carré mesure 0^{mq},0016; — longueur de toutes les lignes: 0^m,48.)

3. — Un terrain carré mesure 180 mètres de pourtour; on le divise en 4 jardins carrés égaux que l'on entoure d'une palissade coûtant fr. 4,50 le mètre. Combien payera-t-on pour ces clôtures? (Rép.: 405 fr.)

4. — Un terrain carré de 80 mètres de côté est divisé en 4 jardins carrés égaux entre lesquels on ménage un chemin de 1 mètre de large. Combien faudra-t-il de mètres de palissade pour entourer ces jardins et quelle est la surface réservée aux chemins?

(Rép.: 632^m de palissade; — surface des chemins, 159^{mq}.)

5. — Tracez un carré de 64 centimètres carrés de surface. De quelles manières en déterminerez-vous le point milieu?

6. — Au moyen de 2 droites, diviser un carré en 4 surfaces égales.

7. — Un terrain carré a 180 mètres de périmètre; sa diagonale mesure 63^m,63. On divise ce terrain en 4 jardins égaux et triangulaires que l'on entoure d'une palissade coûtant fr. 4,50 le mètre. Combien coûteront ces clôtures? (Rép.: 460,89).

8. — Au moyen d'une parallèle à l'un des côtés, diviser un carré en 2 parties telles que l'une soit le $\frac{1}{3}$ de l'autre.

9. — Résoudre le même problème au moyen d'une droite partant de l'un des sommets.

10. — Au moyen de 3 droites partant de l'un des sommets, diviser un carré en 4 surfaces équivalentes.

Ecoles secondaires.

1. — Un carré a 1^m,20 de pourtour. Quelle est la longueur de la diagonale ?
(Rép.: 0^m,4242).

2. — La diagonale d'un carré mesure 28^m,987 ; quel est le périmètre de ce carré ?
(Rép.: 20^m,5).

3. — Quelle espèce de triangle forme dans un carré le tracé des deux diagonales ?

4. — Un jardin carré de 46^{ares},24 de surface est divisé en 4 triangles égaux par 2 chemins larges de 0^m,90 qui suivent les diagonales et se coupent au milieu du carré. On demande : 1^o quelle est, à un décimètre carré près, la surface de la partie cultivée ; 2^o combien il faut de mètres de palissade pour entourer les 4 triangles.

(Rép.: 1^o, 4452^{mq}, 54^{dmq} environ ; 2^o, 644^m,31 environ de palissade).

5. — Diviser un carré de 10 centimètres de côté en 4 parties équivalentes au moyen de 3 droites parallèles entre elles et dont l'une est la diagonale. Calculer, à dmm. près, le périmètre de chacune de ces parties.

(Rép.: 24^{cm},14, contour de chaque triangle ; 30^{cm}, contour de chaque trapèze).

LOUISA PICKER.

NOMINATIONS

Canton de Vaud.

RÉGENTS. — MM. Isoz, Charles, Savigny ; — Bettex, Aimé, Savigny (Le Martinet) ; — Gilliard, Arthur-D^r, Pont-de-Pierre (Forel) ; — Mabille, Jules, Bugnax ; — Fatio, Henri, maître de gymnastique, Lausanne ; — Délessert, Adrien, Vuflens-le-Château ; — Briod, Ulysse, Lonay ; — Holheim, Burtigny ; — Besançon, Alfred, Orbe ; — Blanc, Louis, Les Moulins (Château-d'Œx) ; — Rodieux, Louis-Jules, Rossinières.

RÉGENTES. — M^{mes} Matthey-Denys, Sophie, Lausanne ; — Bovard, Suzanne, Arnex s. Orbe ; — Tauxe, Adèle, Bex (Fenalet) ; — Genet, Julie, Bex (Le Châtel) ; — Regamey, Louise, Bex (Les Plans) ; — Brun, Augusta, Yverdon ; — Filliettaz, Augustine, Belmont s. Yverdon ; — Mivelaz, Marie, maîtresse d'ouvrages, Poliez-Pittet ; — Romang, Berthe, Vevey ; — Perey, Julie, Vuflens-le-Château ; — Mettraux, Emilie, Bottens ; — Michoud, Anaïs, maîtresse d'ouvrages, Démoret ; — Bertholet, Mélanie, Arnex s. Orbe ; — Jaccard, Blanche, Lutry ; — Collet, Marie, Aigle ; — Linder, Fanny, maîtresse d'ouvrages, Yverne.

cc

COMPTABILITÉ

(Voir *Tableaux*, nos 9 et 12.)

DOIT Monsieur D. BERNA, en Ville, s./ cle/ cl./ et d'int./ chez A. BEAU, à Genève, arr./ au 31 déc./ 1883, int./ réc./ 6 % l'an. AVOIR									
1883									
Janv. 30.	M./ fact./	Fr.	6946.55	330	2292510				
Mars 15.	"	"	2448.15	285	697680				
Avril 30.	"	"	9909.70	240	2378400				
Mai 20.	"	"	7179.20	220	1579380				
Avût 20.	"	"	12237.50	130	1590810				
Déc. 31.	Nombre	rouges du crédit			2369200				
Id. Sold./ d'int./ sur	9477980	: 6000							
			1579.65						

Déc. 31. Solde à nouveau	40300.75	10907980
<i>Sauf erreur ou omission,</i>	4169.05	
Genève, le 31 décembre 1883.		A. BEAU

1883									
Avût 25.	S / fact./	Fr.	11439.60	125	1430000				
1884									
Avril 10.	"	"	23692.10	100	2369200				
Déc. 30.	espèces	"	4000.00	0	0				
— 31.	Balance des nombres				9477980				
— 31.	Solde déb./ à nouveau.		4169.05						

40300.75	10907980
----------	----------

b

DOIT Monsieur A. BEAU, en Ville, s./ cle/ cl./ et d'int./ chez D. BERNA, à Genève, arr. au 31 déc./ 1883, int./ réc./ 6 % l'an. AVOIR									
1883									
Avût 25.	M./ fact./	Fr.	11439.60	205	2345200				
1884									
Avût 10.	"	"	23692.10	430	10187560				
1883									
Déc. 30.	espèces	"	4000.00	330	1320000				
— 31.	Solde crédit / à n./		4169.05						
			40300.75		13852960				

1883									
Janv./ 30.	S./ fact./	Fr.	6946.55	Ep.	0				
Mars 15.	"	"	2448.15	45	110160				
Avril 30.	"	"	9909.70	90	891900				
Mai 20.	"	"	7179.20	110	789690				
Avût 20.	"	"	12237.50	200	2447400				
Déc 31.	Bal./ des cap./	410.60		330	135630				
— 31.	Solde d'int / par	6000	1579.65		9477980				
			40300.75		43852760				
Déc. 31. Solde à n./			4169.05						

Sauf erreur ou omission,
Genève, le 31 décembre 1883. D. BERNA.

Louis SENE

FIN